



Carte de zonage technique donnée à titre indicatif.
Source : Boralex 2017

HISTORIQUE DU PROJET

Boralex est impliquée dans le projet éolien des Brandes depuis fin 2017. Le projet, situé sur la commune de Chazemais dans le département de l'Allier (03), s'inscrit dans une logique de développement territorial.

Après une évaluation de la faisabilité du projet, notre équipe de développement a présenté le dossier au conseil municipal de Chazemais en décembre 2017. Boralex s'est également rapprochée des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles concernés par la zone d'étude. Cette série d'échanges ayant débouché sur des retours majoritairement positifs, le projet éolien va pouvoir avancer vers la prochaine étape de son développement qui consiste au lancement des études indispensables à sa réalisation. Celles-ci permettront d'identifier les sensibilités et enjeux du territoire. Cela passe notamment par :

- **Une étude environnementale :** un bureau d'étude spécialisé a été mandaté par Boralex afin d'analyser le territoire sur un cycle biologique complet, c'est-à-dire au moins une année.
- **Une étude du potentiel éolien :** un mât de mesures de vent sera prochainement installé à la limite de la zone de projet, à proximité du lieu-dit "La Brande".
- Par la suite d'autres études seront menées pour identifier les sensibilités locales par exemple sur des aspects paysagers ou acoustiques.

À ce jour, nous estimons que le site pourrait accueillir un maximum de 10 éoliennes. Au regard de la configuration géographique et des niveaux de vent, les éoliennes retenues pourraient avoir une puissance unitaire comprise entre 3 et 4 MW, un mât d'une hauteur de 90 à 130 mètres et des pales de 50 à 70 mètres de long suivant l'évolution des technologies disponibles. Néanmoins, il convient de noter que le nombre, le type et l'emplacement des éoliennes seront validés définitivement après la prise en compte des résultats des études environnementales, paysagères et techniques, et de la concertation conformément à la réglementation en vigueur.

MESURES DE VENT

La campagne de mesure de vent est une étape importante du développement d'un projet éolien. Elle va permettre de rassembler des données essentielles pour l'analyse et la conception du projet grâce à un mât de mesures.

Dans ce cadre, un expert de ressources en vent intervient auprès du chef de projets afin de déterminer l'emplacement le plus adapté pour l'installation du mât. Plus les données collectées seront précises plus le projet pourra être optimisé. Pour répondre à cet objectif le mât de mesure est installé pour une durée minimale de deux années.

Un mât de mesures fonctionne grâce à l'aide d'une série de capteurs, installés à différentes hauteurs, qui vont réaliser des mesures météorologiques.

- Les girouettes permettent d'identifier l'orientation du vent.
- Les anémomètres permettent de mesurer la vitesse du vent. Leur nombre varie entre trois et cinq. Le vent n'est pas identique au sol et en altitude, c'est pourquoi les anémomètres sont installés à diverses hauteurs afin d'établir un profil de vent réaliste et minutieux.
- Des capteurs de pression atmosphérique, de température et d'humidité peuvent également être installés sur le mât. Ces paramètres ont une influence non négligeable sur la densité de l'air et donc sur la production éolienne.

Concernant le projet des Brandes, un mât de mesure de 104 mètres de haut sera installé au printemps. Le mât de mesures sera fixé au sol au moyen de trois haubans et ne nécessitera aucune fondation en béton. Il commencera dès son installation à collecter des mesures de vent puis sera démonté dès lors que ces mesures seront suffisantes.

L'ensemble des données collectées seront enregistrées puis transférées au service d'analyse des mesures de vent de Boralex où elles seront analysées afin d'évaluer la production potentielle du site.

Ci-contre: exemple d'un mât de mesure utilisé dans le cadre du projet éolien de Plateau de Savernat (Allier - 03)



BORALEX
créatrice d'énergie

Le Journal de l'Éolien

JANVIER 2018 - NUMÉRO 1



Parc éolien du Plateau de Savernat dans l'Allier (03)

Projet éolien
Les Brandes

ÉDITO

Tous les territoires français, forts de leurs particularités, sont appelés à participer à la transition énergétique un peu plus de deux ans après la promulgation de la loi, et près de dix ans après les lois Grenelle. L'énergie du vent est dès lors devenue un véritable enjeu national pour assurer à la fois, une alternative aux ressources fossiles et une diversification de nos sources d'énergies, tout en limitant nos émissions de CO₂ et la production de déchets dangereux.

Chez Boralex, nous pensons que ce contexte est une formidable opportunité offerte à tous les territoires pour créer une dynamique et marquer de leur empreinte les années à venir. En tant que premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous oeuvrons chaque jour pour la réussite de cette transition énergétique.

Après la mise en service du parc éolien du Plateau de Savernat, Boralex et le conseil municipal de Chazemais ont convenu de reprendre l'ancien projet de Chazemais, sous un nouveau nom : le projet éolien des Brandes. Ce journal de l'éolien, rédigé en accord avec les élus locaux, vous renseignera sur le projet éolien, son avancement et sur les études en cours et à venir.

Le Journal de l'Éolien est issu d'une démarche volontaire de la part de Boralex qui souhaite communiquer et informer les populations concernées par le projet en toute transparence et objectivité.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne lecture.

BORALEX



En Auvergne-Rhône-Alpes, Boralex est le premier exploitant éolien avec plus de 100 MW installés soit environ 1/4 de la puissance installée dans la région. Les 5 parcs en exploitation représentent 63 éoliennes et sont actuellement gérées depuis la base de maintenance de Chaspuzac.



L'agence de Lyon regroupe des services de développement, ingénierie et études ainsi que des services supports. Des experts dans les différentes thématiques apportent leur soutien à tous les projets de Boralex.

À VOTRE ÉCOUTE



Une réunion d'information, organisée par Boralex en accord avec les élus locaux, se tiendra le jeudi 18 janvier 2018 à 18h, en salle polyvalente de Chazemais. À cette occasion, plusieurs représentants de Boralex seront présents pour donner des informations générales sur l'éolien en France ainsi que présenter la méthode de Boralex pour le développement d'un projet.

Si toutefois vous n'êtes pas disponibles à cette date, nous vous invitons à nous envoyer vos questions à l'adresse suivante :

Marine Bourboulon, Chef de projets : marine.bourboulon@boralex.com

Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

PROCHAINES ÉTAPES



RETOMBÉES LOCALES



Les communes d'implantation et les communes limitrophes bénéficient de plusieurs types de retombées économiques.

Dans l'ensemble, les éoliennes sont soumises à :

- la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), intégralement perçue par le bloc communal
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), dont le montant est de 7 400 € par MW installé. L'IFER est répartie entre le bloc communal (70%) et le département (30%).

Retombées fiscales

Environ 32 000 €/an/éol. dont 20 000 €/an/éol. vont au bloc communal (commune + communauté d'agglomération).

Exemple pour une éolienne de 3 MW

Soutien au dynamisme local

Boralex accompagne les communes concernées dans leurs projets communaux ayant un lien avec le développement durable et/ou économique.

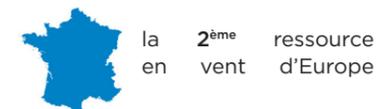
Emploi local

Autant que possible, les entreprises locales seront impliquées dans la construction du parc éolien.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La France possède :



3 régimes de vent :



Puissance installée à l'échelle de l'Europe :



*Source : WindEurope, Wind in power - 2016 European Statistique, Date de publication : février 2017.

Pour aller plus loin sur l'énergie éolienne et la transition énergétique:

Ademe www.ademe.fr
France Energie Eolienne www.fee.asso.fr
Réseau de Transport d'Electricité (RTE) www.rte-france.fr

EN BREF

BORALEX
créatrice d'énergie
1^{er} producteur indépendant éolien terrestre de France
Développement - Construction - Exploitation

Puissance installée en exploitation (MW) **634,5 MW***

35 parcs éoliens

+135 employés

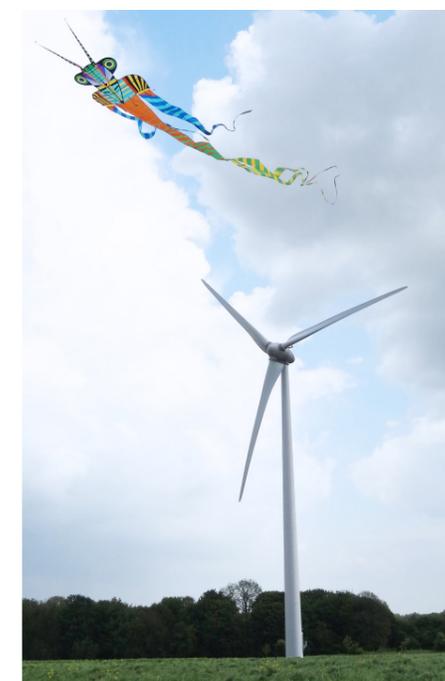
*608 MW en éolien, 14,5 MW en solaire, 12 MW en thermique

Implantation au plus près des sites : Blendecques (62), Lille (59), Verrières (10), Lyon (69), Chaspuzac (43), Marseille (13), Avignonnet-Lauragais (31), Haute-Goulaine (44) et Saint-Grégoire (35).

PARTENARIAT EXCLUSIF



Depuis 2011, Boralex s'est engagée auprès du WWF France à faire évoluer ses pratiques environnementales. Ce partenariat fixe un haut niveau d'exigence dans la prise en compte des enjeux environnementaux pour le développement et la réalisation de nos projets éoliens et solaires.



Ci-contre : Parc éolien de Ronchois en Seine-Maritime (76)

BORALEX

www.boralex.com

[f](https://www.facebook.com/BoralexInc) [t](https://twitter.com/BoralexInc) [in](https://www.linkedin.com/company/BoralexInc) @BoralexInc

info@boralex.com

Boralex S.A.S.
71, rue Jean Jaurès
62575 Blendecques

Photos non contractuelles
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Publication : © Boralex SAS